

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 1^{er} mars 2021 à 19 h par vidéoconférence.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

2021-048 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
D'ouvrir la séance du 1^{er} mars 2021. Il est 19 h 29.

ADOPTÉ

2021-049 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Aucune question reçue par courriel.

CORRESPONDANCES DU MOIS DE FÉVRIER 2021

- 1 FB.40 Association forestière du sud du Québec
 Demande d'adhésion
- 2 QA.30 Ministère des Transports
 Brouillard Pont Taschereau

2021-050 CORRESPONDANCES DE FÉVRIER 2021

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les correspondances du mois de février 2021 soient reçues.

ADOPTÉ

2021-051 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2021 soit accepté tel que présenté, les conseillères et les conseillers ayant reçu copie.

ADOPTÉ

**2021-052 RAPPORT ANNUEL 2020 - RÉGIE INTERMUNICIPALE
D'INCENDIE DE LA RÉGION D'EAST ANGUS**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville de East Angus accepte le dépôt du rapport annuel 2020 de la Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus. **ADOPTÉ**

**2021-053 CESSION DE TERRAIN – TRANSPORT DE PERSONNES
HAUT-SAINT-FRANCOIS**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que la mairesse Lyne Boulanger ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de East Angus les documents concernant la cession à titre gratuit d'une partie du lot 6 318 553, mesurant 95 pieds par 172 pieds.

Il est entendu que les frais de lotissement, d'arpentage, de notaire et tous les autres frais relatifs à la cession de terrain seront à la charge de Transport de personnes Haut-Saint-François.

Cette cession est effectuée sans garantie légale.

ADOPTÉ

**2021-054 APPEL DE PROPOSITIONS – VENTE ET MISE EN VALEUR
DES LOTS SECTEUR RUE GAULEY**

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel de propositions sur SEAO concernant la vente et la mise en valeur de plusieurs lots de la rue Gauley.

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu seulement une proposition.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville de East Angus accepte la proposition de Les Industries Mavi Inc. Et que la mairesse Lyne Boulanger, ainsi que Bruno Poulin, secrétaire-trésorier soient autorisés à signer tout document concernant la cession des lots 6 387 808, 4 180 967, 6 387 814, 6 387 816, 6 387 812, 5 303 500, 6 387 811 (rue), 6 387 809 (partie de rue), 5 303 499, 5 303 501 (rue) et 4 180 631 du Cadastre du Québec. **ADOPTÉ**

2021-055 APPROBATION DES COMPTES

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois de février au montant de 273 184.35 \$ (250 107.01 \$ par chèque et 23 077.34 \$ en transfert électronique) ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois de février au montant de 98 823.71 \$ soient acceptés tels que présentés. **ADOPTÉ**

2021-056 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021 – TRANSPORT DE PERSONNES DU HSF

ATTENDU que l'organisme Transport de personnes du HSF assure le transport des personnes à mobilité réduite sur le territoire de la MRC du Haut-St-François;

ATTENDU que la Ville de East Angus adhère à l'organisme Transport de personnes du HSF dont la Ville Mandataire est East Angus;

ATTENDU que la Ville de East Angus approuve les prévisions budgétaires 2021;

ATTENDU que la Ville de East Angus approuve la grille tarifaire selon l'article 48.41 de la loi sur les transports.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise le paiement de sa cotisation annuelle 2021 au montant de 15 102 \$.

ADOPTÉ

2021-057 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 ET 2021 – TRANSPORT DE PERSONNES DU HSF

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adopte les prévisions budgétaires 2020 et 2021 en transport adapté de Transport de personnes Haut-Saint-François, telles que présentées.

QUE la Ville adopte l'optimisation des ressources pour 2020 et 2021 en transport adapté telle que présentée par Transport de personnes Haut-Saint-François.

ADOPTÉ

2021-058 PIIA – LOT 6 195 196 RUE WARNER

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé est situé dans un secteur assujéti au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de la réunion du comité le 21 janvier 2021, a étudié la demande de permis pour la construction d'un bâtiment de 8 logements sur le lot 6 195 196 de la rue Warner;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du CCU à l'émission du permis.

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise l'inspecteur à délivrer le permis de construction au propriétaire du lot 6 195 196 de la rue Warner.

ADOPTÉ

2021-059 PARTICIPATION À L'ÉCOCENTRE MOBILE

CONSIDÉRANT QUE les écocentres mobiles sont une action du Plan de gestion des matières résiduelles (PGRM) de la MRC HSF;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François, coordonnateur du suivi du PGMR, souhaite que toutes municipalités de la MRC du Haut-Saint-François participent aux écocentres mobiles et s'engage par résolution;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a précisé cet objectif à son plan d'action 2021 et y a prévu la répartition des responsabilités avec les municipalités et les budgets nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a l'expérience nécessaire et a donc rassemblé les meilleures pratiques pour qu'un écocentre mobile connaisse le succès, à la fois en termes d'efficacité, de résultat et de coût;

CONSIDÉRANT QU'un des facteurs qui influence la participation citoyenne à valoriser ses matières résiduelles est la proximité du point de dépôt et que la MRC a pris l'engagement, à l'unanimité de son conseil, que soit instauré au moins une édition d'écocentre mobile dans chacune des municipalités de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE tout investissement en détournement de matières résiduelles de l'enfouissement par un modèle démontré efficace constitue une économie d'enfouissement et un meilleur retour de redevances pour les municipalités;

À CES CAUSES,

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville de East Angus collabore à ce projet en y investissant les ressources humaines et financières nécessaires, conjointement avec la MRC et que soit donc organisé au moins un écocentre mobile par année sur notre territoire.

ADOPTÉ

2021-060 NEIGES PONT TASCHEREAU ET ROUTE 214 SUR LE TERRITOIRE DE EAST ANGUS

CONSIDÉRANT QUE la route 214 est entretenue par le ministère des Transports;

CONSIDÉRANT QUE le pont Taschereau se retrouve sur la route 214;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de East Angus, par contrat avec le ministère des Transports, a effectué le déneigement pendant plusieurs années;

CONSIDÉRANT QU'au cours de ces années, la Ville s'est chargée de souffler la neige qui formait des lames de lancement sur le pont Taschereau,

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a octroyé le contrat de déneigement de la route 214 à un autre entrepreneur;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur en question n'effectue aucun soufflage de neige sur le pont Taschereau et la route 214;

CONSIDÉRANT que la Ville de East Angus est toujours en charge de cette tâche car les trottoirs du pont Taschereau sont la responsabilité de la Ville de East Angus;

CONSIDÉRANT QUE l'accumulation de neige sur le pont Taschereau, qui forme les lames de lancement, est causée en majorité par la neige poussée par l'entrepreneur;

Il est unanimement résolu

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville de East Angus informe le ministère des Transports qu'à partir de maintenant, elle ne soufflera plus la neige sur le pont Taschereau et sur la route 214, et elle demande au ministère des Transports d'agir en conséquence pour la sécurité des utilisateurs du pont Taschereau et de la route 214. **ADOPTÉ**

2021-061 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – TRAVAUX ASPHALTAGE 2021

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le directeur des travaux publics, Paul St-Cyr ainsi que secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres pour les travaux d'asphaltage de l'année 2021. **ADOPTÉ**

2021-062 ADJUDICATION DE CONTRAT – ÉVALUATION DE CAPACITÉ DES POSTES DE POMPAGE D'EAUX USÉES ANGUS SUD ET MALTAIS

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat d'évaluation de capacité des postes de pompage d'eaux usées Angus Sud et Maltais à la firme EXP, pour un montant de 14 000 \$ excluant les taxes, conformément au document daté du 25 février 2021. **ADOPTÉ**

2021-063 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – OPÉRATIONS DE L'ARÉNA – SAISON 2021-2023

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le directeur général, David Fournier ainsi que secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres pour les opérations de l'Aréna Robert-Fournier pour la saison 2021-2023, avec deux années supplémentaires en option. **ADOPTÉ**

2021-064 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – JEUX D'EAU PARC RIVE-SUD

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le directeur général David Fournier, ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres pour l'achat et l'installation de jeux d'eau au parc Rive-Sud. **ADOPTÉ**

2021-065 ADJUDICATION DE CONTRAT – CLÔTURE TERRAIN DE SOCCER

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat de fourniture et installation d'une clôture au terrain de soccer à l'entreprise Clôtures Orford Inc. pour un montant total de 6 612.73 \$ incluant les taxes, conformément au document daté du 01 mars 2021. **ADOPTÉ**

2021-066 PROJET CARBONE SCOL'ERE

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville contribue pour un montant de 1000 \$ afin qu'une classe de 6^{ème} année de l'école du Parchemin puisse obtenir une formation sur les émissions de gaz à effet de serre.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2021-067 AUTORISATION D'INSTALLATION D'UNE BALANÇOIRE SUR LE TERRAIN DE LA VILLE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville autorise madame Lisette Dumont a installé une balançoire sur le lot 4 180 744 appartenant à la Ville de East Angus selon les modalités suivantes :

- S'assurer d'installer la balançoire sur le terrain de la municipalité, près de la ligne de lot;
- Effectuer l'aménagement nécessaire à l'installation de la balançoire à ses frais;
- S'assurer de la sécurité de l'installation;
- Effectuer l'entretien du terrain à ses frais;
- Confirmer par écrit qu'elle ne tiendra pas responsable la Ville de East Angus pour tout dommage sur les biens ou sur la personne par l'utilisation cette parcelle de terrain;
- En tout temps la Ville de East Angus pourra demander à Mme Dumont de retirer la balançoire et son aménagement dans un délai maximal de 30 jours.

ADOPTÉ

2021-068 NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le conseiller Antoni Dumont soit nommé maire suppléant afin de siéger au conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-François, et ce, jusqu'au 1^{er} juin 2021. **ADOPTÉ**

2021-069 DON – ASSOCIATION FORESTIÈRE DU SUD DU QUÉBEC

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville offre un don de 50 \$ pour appuyer l'Association forestière du sud du Québec pour ses activités de sensibilisation et d'éducation sur la gestion durable des ressources du milieu forestier.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2021-070 CLÔTURES – DENIS LEPITRE

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville offre une somme de 268.93 \$ pour l'entretien de la clôture entre le terrain du Club de golf et sa propriété, pour les années 2014 à 2020 et informe monsieur Lepitre que dorénavant, il devra conclure une entente avec le gestionnaire du terrain de golf ou le nouveau propriétaire s'il y a lieu. **ADOPTÉ**

2021-071 ADOPTION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 808 – AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 745 AFIN DE CRÉER LA ZONE Rc-16 À MÊME LA ZONE Rb-15

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le premier projet de règlement numéro 808 intitulé « Règlement 808 amendant le règlement de zonage numéro 745 afin de créer la zone Rc-16 à même la zone Rb-15 » soit adopté. **ADOPTÉ**

2021-072 REMPLACEMENT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PAR UNE CONSULTATION ÉCRITE

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a adopté le décret numéro 177-2020 déclarant l'état sanitaire d'urgence sur tout le territoire québécois, le 13 mars 2020;

CONSIDÉRANT que l'arrêté ministériel 2020-033 du 7 mai 2020 permet au conseil de poursuivre le processus d'adoption des règlements d'urbanisme et dans ce cas, l'assemblée publique de consultation doit être remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public;

CONSIDÉRANT que le Conseil se prévaut de la nouvelle mesure.

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que le conseil confirme son intention de remplacer l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite de 15 jours se terminant le 25 mars 2021, pour le règlement 808 amendant le règlement de zonage numéro 745 afin de créer la zone Rc-16 à même la zone Rb-15. **ADOPTÉ**

2021-073 ADOPTION RÈGLEMENT 809 – AMENDANT LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL 685

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le règlement numéro 809 intitulé « Règlement 809 amendant le règlement général 685 » soit adopté. **ADOPTÉ**

**2021-074 ADOPTION RÈGLEMENT NUMÉRO 810 – DÉCRÉTANT UNE
DÉPENSE DE 720 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 720 000 \$
POUR LA CONSTRUCTION D'UN DÉPÔT À NEIGE**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le règlement numéro 810 intitulé « Règlement numéro 810 – décrétant une dépense de 720 000 \$ et un emprunt de 720 000 \$ pour la construction d'un dépôt à neige » soit adopté. **ADOPTÉ**

**2021-075 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 811 – RÈGLEMENT
D'EMPRUNT POUR LA MISE À NIVEAU DE L'ARÉNA
ROBERT-FOURNIER**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Dany Langlois, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 811 décrétant un emprunt pour la mise à niveau de l'aréna Robert-Fournier. **ADOPTÉ**

**2021-076 DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 811 –
DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 620 000 \$ ET UN
EMPRUNT DE 1 620 000 \$ POUR LA MISE À NIVEAU DE
L'ARÉNA ROBERT-FOURNIER**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le projet de règlement numéro 811 intitulé « Règlement numéro 811 – décrétant une dépense de 1 620 000 \$ et un emprunt de 1 620 000 \$ pour la mise à niveau de l'aréna Robert-Fournier » soit déposé et qui sera adopté lors d'une séance subséquente. **ADOPTÉ**

**2021-077 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 812 – AMENDANT LE
RÈGLEMENT GÉNÉRAL 685**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Dany Langlois, que le règlement 812 amendant le règlement général numéro 685 afin de modifier les trajets permis pour les véhicules hors routes sera présenté à une prochaine séance. **ADOPTÉ**

**2021-078 DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT 812 – AMENDANT LE
RÈGLEMENT GÉNÉRAL 685**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le projet de règlement numéro 812 intitulé « Règlement 812 amendant le règlement général 685 » soit déposé. **ADOPTÉ**

2021-079 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la séance soit levée. Il est 19 h 52. **ADOPTÉ**

**Lyne Boulanger, Mairesse
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, secrétaire-trésorier
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

Certificats de crédit disponible

Numéro	Nom
2021-055	Approbation des comptes
2021-056	Prévisions budgétaires 2021 – Transport de personnes HSF
2021-057	Prévisions budgétaires 2020 et 2021 – Transport de personnes HSF
2021-062	Adjudication de contrat – Évaluation de capacité des postes de pompage d'eaux usées Angus Sud et Maltais
2021-065	Adjudication de contrat – Clôture terrain de soccer
2021-066	Projet Carbone Scol'ère
2021-069	Don – Association forestière du Sud du Québec
2021-070	Clôture – Denis Lepitre